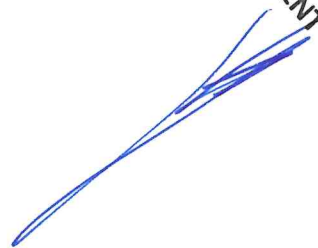


SAS AT4R

160 CHEMIN DE GAUDON

83440 MONTAUROUX

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
LE PRÉSIDENT



COMPTES ANNUELS du 01/01/2025 au 31/12/2025

- *Bilan actif-passif*

Pages

1 et 2

SARL SECMA
EXPERTS-COMPTABLES
CENTRE AGORA
83440 CALLIAN
04 94 76 25 18

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	7 181	7 181				
	Fonds commercial	161 000		161 000	161 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions	44 737	24 894	19 843	21 889	2 046	9.35
	Install. techniques, matériel et outillage indus.	27 591	24 229	3 362	2 428	934	38.44
	Autres immobilisations corporelles	182 010	132 577	49 432	64 965	15 533	23.91
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés	471		471	447	24	5.37
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	60		60	60		
Total de l'actif immobilisé (III)		423 050	188 882	234 168	250 790	16 621	6.63
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises	562 932		562 932	765 813	202 881	26.49
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	163 907		163 907	9 571	154 337	NS
	Autres créances	717 656		717 656	751 471	33 815	4.50
	Charges constatées d'avance	1 439		1 439	815	624	76.56
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	413 188		413 188	360 301	52 887	14.68
Total de l'actif circulant (IV)		1 859 122		1 859 122	1 887 969	28 848	1.53
Frais d'émission des emprunts (V)							
Primes de remboursement des emprunts (VI)							
Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)		2 282 172	188 882	2 093 290	2 138 759	45 469	2.13

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

60

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 160 000)	160 000	160 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	103 000	103 000		
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	19 300	19 300		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 356 417	1 195 727	160 690	13.44
	Report à nouveau	3 567	3 567		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	98 670	160 690	62 020	38.60
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	1 740 954	1 642 284	98 670	6.01
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total autres fonds propres (I bis)					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
Total des provisions (II)					
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	36 167	46 046	9 879	21.45
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	164 268	241 051	76 783	31.85
	Dettes fiscales et sociales	69 715	81 202	11 488	14.15
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	82 186	128 176	45 990	35.88
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes (III)	352 336	496 475	144 139	29.03
Ecarts de conversion passif (IV)					
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)		2 093 290	2 138 759	45 469	2.13

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

326 481

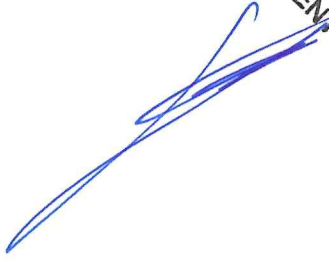
460 308

SAS AT4R

160 CHEMIN DE GAUDON

83440 MONTAUROUX

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
LE PRÉSIDENT



ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

SARL SECMA
EXPERTS-COMPTABLES
CENTRE AGORA
83440 CALLIAN
04 94 76 25 18

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1
Informations générales complémentaires	1
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Produits à recevoir	2
Charges à payer	2
Charges et produits constatés d'avance	2
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	2

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	118 357
Dettes fiscales et sociales	12 055
Autres dettes	811
Total	131 223

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 439
Total	1 439

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

AT4R

Société par Actions Simplifiée au capital de 160 000 euros

Siège social : 160 Chemin de Gaudon
83440 MONTAUX (VAR)

RCS DRAGUIGNAN : 529 519 050

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
LE PRÉSIDENT



EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 98 670 euros, de la manière suivante :

- Autres Réserves pour, 98 670 euros

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents.

AT4R

Société par Actions Simplifiée au capital de 160 000 euros
Siège social : 160 Chemin de Gaudon
83440 MONTAUX (VAR)

RCS DRAGUIGNAN : 529 519 050

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
LE PRÉSIDENT



EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT VOTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 98 670 euros, de la manière suivante :

- Autres Réserves pour, 98 670 euros

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

La Société Financière Roustan Laurent
Représentée par M ROUSTAN LAURENT